

L'«R» de La Pesse

Septembre 2017 - n°

41

Le mot du Maire

Dimanche 24 septembre se sont tenues, dans le Jura, les élections sénatoriales. 7 des 10 candidats sont venus à la rencontre de notre territoire soit à la mairie soit dans une salle très proche de notre commune. Parmi les paroles portées certaines sortaient du lot par la qualité de la réflexion sur les besoins du territoire et le rôle de l'Etat ainsi que par la force des valeurs défendues. Néanmoins une question demeure : quelle est la capacité d'un sénateur à être pleinement acteur d'une politique efficace ?

En 2020 les compétences « eau » et « assainissement » seront transférées vers les communautés de communes. Depuis quelques temps l'argent public se fait de plus en plus rare.

A la lumière de ces 2 éléments, la crainte que les conseils municipaux voient leur capacité d'action réduite n'est pas infondée.

Sur tous les dossiers, les constats sont aisés à faire : le Relais des Skieurs est fermé, les effectifs de l'école sont fragiles, l'offre d'accueil pour la petite enfance est réduite, la pénurie de logements locaux est une réalité, le réchauffement climatique peut fragiliser l'activité touristique,

l'agriculture questionne... Ces réalités ne doivent pas nous amener à être pessimistes, notre village et notre territoire ont de nombreux atouts mais nous ne pouvons évidemment pas nous contenter d'être les spectateurs résignés de ces difficultés.

Le contexte de baisse de dotations nous rappelle la nécessité de réaliser des économies voire de repenser certaines actions publiques. Le glissement de compétences peut également être l'occasion de reprendre un contrôle citoyen intercommunal sur ces gestions.

Où trouver des réponses aux nombreux défis qui sont les nôtres sinon dans des démarches multiples ?

En premier lieu il convient de considérer la capacité de chaque citoyen passant à être acteur du dynamisme local, à être un ambassadeur de notre station verte et village de neige.

Par son investissement associatif, par son soutien quotidien aux commerçants et artisans du village, par sa volonté d'embellir son environnement, par sa capacité à apporter des idées que les conseillers municipaux

peuvent recueillir au sein des commissions élargies, chaque citoyen est acteur de la vie locale. Cet élan est pour l'instant timide mais déjà la commission jeunesse en a profité. Le Chalam Stade est la preuve que lorsque les habitants se mobilisent, les projets d'intérêt public peuvent se concrétiser en quelques mois.

Le groupe de travail « Relais des skieurs » est construit sur le postulat que c'est ensemble que nous trouverons une solution pour créer un lieu d'accueil touristique, de rencontre, de projets qui soit un outil de développement pour notre village. Se développer n'est pas seulement croître. Ayons l'ambition d'inventer un lieu qui sera ouvert, utile aux locaux et aux visiteurs et qui donnera envie d'y venir, de se retrouver.

D'autres problématiques dépassent le simple cadre de notre commune tant elles sont partagées par le territoire qui nous entoure.

Une fois par mois je rejoins Bernard FELLMANN maire de Bellecombe, Christian ROCHET maire des Moussières et Jérôme GRENARD mon homologue des Bouchoux pour évoquer les questions qui nous sont propres mais aussi celles qui nous sont communes.

Suite page suivante



◁ Construction du Chalam Stade par une poignée de jeunes motivés, encadrés par la commission « démocratie locale - jeunesse »

Quel devenir pour le Relais des skieurs ?

Compte rendu de la réunion du 9 septembre

Edito suite...

Nous réfléchissons alors collectivement et cela a abouti à la création d'une commission très élargie qui recherche des solutions pour développer l'accueil de la petite enfance et plus largement de l'enfance, de la jeunesse sur notre secteur. Elle devrait être en mesure de faire bientôt des propositions concrètes. Elle a déjà contribué à la tenue d'un forum des associations du secteur.

Le projet de création de locaux artisanaux (LACAS) dans la zone nord du village est relancé, la communauté de communes, qui est en charge du développement économique local, ayant financé le travail d'une programmiste qui réfléchit à l'élaboration de scénarios organisant ce projet. Le conseil municipal a souhaité être associé à ce travail pour ne surtout pas en être un simple spectateur. Cette volonté est facilitée par la démarche de Maïa RABINOWITZ qui a cherché avant toute chose à comprendre notre village et à intégrer ce projet dans le réseau existant.

On voit donc que c'est en s'appuyant sur une démarche collaborative, à différents niveaux, que nous pouvons espérer avoir une vision la plus globale possible de notre réalité.

Les candidats aux sénatoriales ont unanimement fait part de leur volonté de demeurer proche du terrain. C'est sans doute pour eux une des réponses à la question initiale. Malgré cette volonté de proximité, la problématique du sénateur sur ce sujet restera très certainement entière.

Quant à nous conseillers municipaux de La Pesse, ayons la conviction que notre territoire peut sortir par le haut de tous les défis proposés. A condition de construire ensemble, habitants et élus, une vision globale et partagée.

CLAUDE MERCIER

Inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017

Cette démarche est volontaire; elle ne se fait donc pas de façon automatique !

Cette 3e réunion a rassemblé 35 personnes pour informer les participants sur la situation du Relais des Skieurs pour la saison d'hiver, puis pour constituer un groupe de travail chargé de bâtir un projet pour l'ouverture pérenne de ce lieu.

Information sur l'avancée des démarches communales

Claude Mercier a fait le point sur la situation du Relais des Skieurs pour les prochains mois: après le désistement d'une candidate à la reprise, le conseil municipal a décidé de faire paraître une annonce pour un bail de location saisonnière de 4,5 mois, du 1er décembre 2017 au 15 avril 2018. Le loyer est de 2 500 € par mois (charges comprises), qui est plus élevé que celui pratiqué à l'année ces dernières années (pour rappel, le bail de la Tour-Bière prévoyait un loyer de 1008 € incluant le Relais des Skieurs et un studio, avec des charges mensualisées de 650 €): les charges se montent à 1 200 € par mois en hiver, et la période proposée étant la plus touristique, il s'agit pour la commune de permettre l'ouverture tout en limitant les risques et les pertes financières.

Des questions se sont posées sur le niveau de ce loyer et sur l'opportunité d'intégrer une clause recettes à ce bail pour partager le risque saisonnier, ce qui nécessite une parfaite transparence et une pleine confiance entre la mairie et le gérant. Plusieurs personnes se sont manifestées suite à la publication de l'annonce, certaines doivent venir visiter les lieux courant septembre. La Mairie a renforcé ses exigences de garanties et renforcera son contrôle durant le bail.

Deux emprunts courent encore sur le bâtiment et le commerce et dans l'attente de la liquidation judiciaire de la Tour-Bière, la commune a besoin des recettes du Relais des Skieurs pour équilibrer ses prochains budgets. Mais le Conseil municipal a réaffirmé sa volonté de trouver une solution pour pérenniser une ouverture à l'année de ce lieu, qui a une utilité touristique et économique, mais aussi sociale pour le village, en dépassant une vision purement comptable de ce dossier.

Le Conseil municipal a également voté la réalisation d'un audit énergétique sur l'ensemble du bâtiment, financé par le Conseil régional et l'ADEME, avec un reste à financer de 35,8%

pour la commune, soit 2 417,94 € TTC, de façon à mieux connaître les problématiques de ce bâtiment et savoir sur quels éléments une rénovation thermique pourrait être pertinente et doit être priorisée.

Constitution d'un groupe de travail

Après deux réunions publiques qui ont permis de partager des idées sur les fonctions de ce lieu et son fonctionnement potentiel puis de constater qu'il faudra constituer un nouveau groupe pour un nouveau projet, même si beaucoup de travail avait été fait par l'association Le Relais et si certains de ses membres restent motivé(e)s pour la vie de ce lieu.

Parmi les personnes présentes, 19 sont volontaires pour s'impliquer dans ce groupe de travail et travailler à un projet sur lequel la Commune pourra se prononcer. Ce groupe restera ouvert à d'autres participations venant de l'ensemble du territoire pertinent pour ce lieu, qui ne se borne pas aux limites communales de La Pesse. Les 5 élus de la Commission Relais des Skieurs en feront partie, à titre personnel/citoyen, et pourront ainsi faire le lien avec la Mairie. Les membres sont aussi invités à mobiliser leurs réseaux pour obtenir l'appui ponctuel de personnes ayant des expériences pertinentes.

Ce groupe de travail s'est réuni le 20 septembre. Les 13 personnes présentes ont pu échanger sur les valeurs qu'elles souhaitent voir portées par ce projet alternatif, innovant, intergénérationnel et solidaire, qui sera construit collectivement au service de notre territoire. Une trame de projet pourra être alimentée ensemble d'ici à la prochaine réunion du groupe, le mercredi 4 octobre à 20h en mairie. Ce groupe reste ouvert à toutes les bonnes volontés, n'hésitez pas à le rejoindre!

Le groupe de travail se fixe l'objectif d'élaborer ce projet pour la fin de l'année : si nous espérons avoir une solution pour l'ouverture du lieu pour la saison d'hiver, il faudra du temps pour passer du projet à sa réalisation et la mi-avril arrivera rapidement.

Les participants estiment qu'à ce stade, le soutien « moral » de la Mairie à la démarche est déterminant et qu'elle peut mettre à disposition un lieu de réunion adapté pour faciliter l'émergence de ce projet.

Familles cherchent logement à louer à l'année

Nous recevons un nombre croissant de demandes de location à l'année sur notre commune de la part de couples ou de familles qui se heurtent à la faiblesse de l'offre disponible. Le coût du terrain et de la construction ou les prix à l'achat ne leur permet pas toujours de devenir propriétaires, mais ils ne trouvent pas non plus de location disponible dans le parc communal, social ou privé. Comme les résultats du recensement l'ont montré, La Pesse comporte non seulement une forte proportion de résidences secondaires, mais aussi une plus faible part de locataires de leur résidence principale qu'ailleurs en France.

Si nous voulons maintenir les services publics et développer l'activité de notre village (au-delà de sa capacité touristique), nous devons veiller à ce qu'il reste accessible aux jeunes adultes et aux familles. La mairie encourage les propriétaires de logements qui pourraient être mis en vente ou en location à l'année à réfléchir à cet enjeu et se tient à leur disposition pour les accompagner ou les orienter vers des organismes spécialisés comme SOLIHA Jura, qui proposent des solutions de gestion ou des conseils en matière juridique, technique ou encore fiscale.

JULIEN CARNOT



Mobilisons-nous pour nos enfants...



Depuis quelques années l'APE, ou Association des Parents d'Élèves, fait partie du paysage associatif de La Pesse et des Bouchoux.

L'association organise plusieurs manifestations sur les villages

durant l'année scolaire. Les bénévoles servent à financer les projets éducatifs de l'école. Cela permet aux enfants des trois classes d'aller au cinéma, au théâtre, à la piscine mais aussi en voyage. Le voyage est organisé par l'équipe enseignante et a lieu tous les 3 ans. Celui-ci aura lieu au printemps 2018.

Pour l'année scolaire 2017/2018, l'APE va organiser le goûter de Noël avec la vente de

sapin, la tombola « galette des rois ». Durant les vacances de février, nous ferons une soirée Mont d'Or. Avant les grandes vacances, nous vous attendons au repas de fin d'année. Pour préparer la rentrée scolaire de 2018, l'APE se joindra au comité des fêtes de La Pesse pour le week-end festif de la fête du village.

Pour toutes ces manifestations, toutes les petites mains sont les bienvenues; pour vivre un moment plein de bonne humeur et de rigolade, à commencer par l'assemblée générale qui aura lieu le 26 septembre à 20h30 dans la cantine de l'école des Bouchoux.

*Pour plus de renseignements,
voici le mail de l'APE :*

apelapesselesbouchoux@gmail.com

ÉLODIE MIGOT, PRÉSIDENTE DE
L'A.P.E. LES BOUCHOUX / LA PESSE

Première fête des associations des Hautes-Combes

Malgré une météo peu propice aux activités extérieures, la première fête des associations des Hautes-Combes a eu lieu le 9 septembre dernier au Relais des Skieurs. L'occasion pour une dizaine d'associations présentes de mieux faire connaître leurs activités, mais aussi d'échanger entre acteurs associatifs au-delà de nos limites communales. Plusieurs associations ont exprimé le souhait de renouveler cette occasion l'année prochaine. D'ici là, elles travailleront à un petit guide des associations de notre territoire, afin que chacun puisse plus facilement profiter des activités existantes près de chez nous.



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Un dispositif itinérant pour rompre l'isolement et créer du lien social

La Croix-Rouge française vient à la rencontre des habitants dans les communes du Haut-Jura.

Soucieuse de n'exclure personne et d'aider le plus grand nombre, l'association développe depuis quelques années au niveau national des dispositifs itinérants pour aller à la rencontre des personnes en difficulté vivant dans des zones rurales isolées.

Depuis fin septembre, les bénévoles de l'Unité Locale du Haut-Jura débutent une nouvelle action sur notre territoire avec la mise en place de dispositifs itinérants appelés *Croix-Rouge sur roues*.

Véritables lieux d'échange et de convivialité, ces véhicules proposent des services diversifiés, répondants à des besoins fondamentaux identifiés au préalable avec les acteurs sociaux et publics : aides alimentaires d'urgence (épicerie, couches bébé, vêtements, etc.), accès aux produits d'hygiène, écrivain public, accès au droit... L'accueil, l'écoute et l'orientation, sont au cœur de chaque dispositif.

L'équipe *Croix-Rouge sur roues* du Haut-Jura > contact : 06 79 02 18 99
crsr.hautjura@croix-rouge.fr



Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

*Merci de bien vouloir respecter
ces horaires !*

*Vous emménagez ou déménagez,
même sur le territoire de la commune ?
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.*



Rejoignez la « Fruitière à énergies du Haut-Jura » !

Les « Centrales Villageoises » sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. L'objectif est de mutualiser les investissements pour développer la production locale d'énergie renouvelable, avec des installations performantes. Sur notre territoire, le photovoltaïque est la source d'électricité la plus pertinente (l'ensoleillement plus important qu'en plaine compense les quelques semaines de neige).

Depuis le printemps, le Parc naturel régional du Haut-Jura et la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude accompagnent le démarrage de ces structures, créées par et pour les habitants, et qui rejoindront le réseau national des « Centrales Villageoises ». Un groupe s'est constitué sur les Hautes-Combes, Choux et Viry et s'est déjà réuni 3 fois. Le 21 septembre dernier, il a choisi de prendre le nom de « Fruitière à énergies du Haut-Jura » et d'opter pour un statut de coopérative. Il s'agit d'inscrire ce projet innovant dans la tradition de notre développement local et de s'assurer que cette démarche reste au service de l'intérêt collectif.

Plusieurs recherches de toit ont déjà été conduites par ses futurs membres, que ce soit sur le terrain ou par l'analyse des photos aériennes, pour déterminer les toits les plus propices ; idéalement une belle surface exposée au sud avec une inclinaison de 30°, pas de masque solaire (arbres, cheminées, etc.) et pas de retenues de neige. Les installations, financées par la société puis réalisées et suivies par des professionnels, pourront se faire sur des toits de bâtiments publics ou privés, après signature d'un bail de longue durée qui prévoit le montant d'un loyer annuel et les conditions de reprise ou de transfert de l'installation.

Si vous êtes intéressés par ce projet, que cela soit pour participer à son montage, devenir sociétaire ou louer votre toit à la Fruitière à énergies, vous pouvez prendre contact avec Noémie Vey, chargée de mission « Territoire à Energie Positive » à la CC HJSC en écrivant à environnement@hautjurasaintclaud.fr ou simplement participer à la prochaine réunion qui permettra de créer l'association de préfiguration le 23 novembre à 19h à la salle communale de Viry.

NOËL DUBOIS

Restez informés entre deux « R de La Pesse » !

En consultant le site web www.mairie-la-pesse.com pour avoir les dernières informations de la mairie ou des autres acteurs du territoire, vous pouvez maintenant vous inscrire à une liste de diffusion qui permettra d'envoyer au maximum un e-mail par mois, pour toutes les informations qui arrivent actuellement entre deux publications... Un formulaire d'inscription est disponible en bas de page sur le site de la mairie, et vous pourrez à tout moment vous désabonner si ce mode de communication ne vous satisfait plus.

Le calendrier

Assemblée générale
de l'A.P.E.
La Pesse / Les Bouchoux
Le 26 septembre aux Bouchoux

• • •

Assemblée générale
de Football Club
des Hautes-Combes
Vendredi 29 septembre
20h salle du Conseil à La Pesse

• • •

Azimut Festival
28ème édition
Les 6, 7 et 8 octobre
Organisation : U.S.C. La Pesse

• • •

11 novembre
Cérémonie à 11h précise

La Pesse - été - hiver



Haut-Jura Saint-Claude

Etat civil

Décès :

• • •

Mme Andrée, Anna DURAFFOURG
Veuve PONCET

le 27 juillet à Saint-Claude